

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

MARDI 20 JUNI 1916

Les débats qui se sont déroulés hier et avant-hier devant le tribunal de Charleroi ont révélé une partie du passé, mystérieux encore, de la **Libre Belgique**. (voir [PAYRO](#) *)



Quarante-deux personnes y comparaissaient ; elles n'étaient pas toutes accusées d'en avoir distribué des exemplaires ou d'avoir collaboré à la rédaction de ce journal clandestin et patriotique. La justice allemande reprochait à certaines d'entre elles d'avoir contribué à répandre un autre petit journal **L'Âme Belge** ou d'avoir fait connaître certains ouvrages mis à l'index par la censure, tel le livre de M. Prüm : **Le Veuvage de la Vérité** (Livres 1).

Trois membres de la Compagnie de Jésus, le Père Devroye, recteur du Collège Saint-Michel, les Pères Dubar et Fallon, du même établissement, se trouvaient au banc des prévenus ainsi que M. l'abbé Mussche, vicaire à Saint-Gilles, et deux professeurs de l'Institut Saint-Louis, les abbés Scheyven et Boone. A côté d'eux, M. René Paillot, homme de lettres et avocat à Bruxelles, accusé d'avoir rédigé et fait imprimer une brochure intitulée **Une nuit de Guillaume II** ; puis un conseiller communal de Molenbeek, M. Antoine Dalle ; un professeur, M. Gheude ; un poissonnier, M. Beyer ; un marchand de papier, M. Huyttens ; quelques dames et quelques jeunes filles qui se sont dévouées pour distribuer la **Libre Belgique**. Enfin, un typographe et deux imprimeurs.

Un homme manquait à ce tableau, celui que la police allemande considérait comme le principal coupable, et qui avait assuré, pendant des mois, la publication de la **Libre Belgique**. Ce criminel exceptionnel, M. Eugène van Doren, s'était brusquement éclipsé certain soir vers 10 heures, en entendant une automobile s'arrêter devant la porte de sa demeure. La police allemande perquisitionna vainement à son domicile et, vexée d'avoir fait buisson creux, emmena sa femme, comptant sans doute que le mari, averti de son arrestation, se hâterait de rentrer et de se constituer prisonnier. Mais M. van Doren n'eut garde de revenir et la justice allemande dut bien,

finalement, remettre sa vaillante compagne en liberté, après l'avoir gardée deux mois à la prison de Charleroi.

Voici à la suite de quel concours de circonstances la police allemande procéda à ces arrestations. Elle avait surpris un petit vendeur de journaux clandestins, nommé Sorgeloos, et l'avait filé. Ce vendeur s'approvisionnait dans une maison d'Ixelles où la **Libre Belgique** avait un dépôt. Dans cette rue, un typographe occupait une chambre. La police allemande l'y découvrit ; elle fit main basse en même temps sur un certain nombre de numéros de la **Libre Belgique**, de reproductions des numéros épuisés de cette publication, et sur d'autres prohibés. L'arrestation de ce typographe amena celle du R. P. Dubar, du nouveau Collège Saint-Michel.

Parmi les distributeurs de la **Libre Belgique** se trouvaient MM. Dalle, Gleude et Beyer. Un paquet destiné, à la vente était remis à Madame Massardo, qui n'ayant jamais figuré sur les listes, eut la chance d'échapper à ce moment-là (1). Mais les trois autres distributeurs furent arrêtés. Les policiers de la rue de Berlaimont découvrirent le fournisseur de papier, M. Huyttens ; et après l'échec de leur perquisition au domicile privé de M. van Doren, ils se présentèrent le même soir rue Van der Stichelen à sa fabrique de carton et ils y découvrirent une partie du matériel d'imprimerie de la **Libre Belgique**.

A l'instruction, deux imprimeurs (dont les noms ne sont pas cités dans la suite de ce récit) ont fait connaître les noms des personnes à qui les paquets de **Libre Belgique** étaient remis en vue de la distribution, et ils ont accusé le Père Dubar, avec lequel ils étaient directement en rapport, de leur avoir remis la copie destinée à l'impression. L'un des typographes a même déclaré qu'il reconnaissait l'écriture de M. Paillot, accusé par lui d'être l'auteur d'**Une nuit de Guillaume II**. Il dénonça également le Père Devroye, qui lui avait remis, a-t-il dit, des documents en vue de la réimpression d'un livre intitulé **Un héros !**, racontant le martyr subi par un prêtre du diocèse de valenciennes. Le Père Fallon et l'abbé Boone furent accusés d'avoir reçu des paquets de journaux qu'ils se chargeaient de distribuer. L'abbé Mussche fut mis en cause à propos de la publication de **L'Ame belge**, dont la justice allemande lui attribuait la rédaction (2). L'abbé Scheyven fut inculpé pour avoir distribué de nombreux exemplaires du livre de Prüm, **Le Veuvage de la Vérité**.

« Au cours de l'instruction – m'a raconté un des accusés, M. Dalle –, tous les moyens furent mis en oeuvre pour nous arracher des aveux. Plus de cent fois, au cours des cinq interrogatoires auxquels je fus soumis, le juge m'a mis sous les yeux les dépositions écrites des imprimeurs. Tous ses efforts tendaient à obtenir de nous l'aveu de

*nos rapports avec le comité de la **Libre Belgique**. Et il fallait l'entendre railler lourdement notre « patriotisme ».*

- *Pouvez-vous comprendre, vous qui êtes catholique, que des prêtres, des religieux se livrent à une pareille propagande ? – me disait-il –. Quelle sera la situation de ces ecclésiastiques, après la guerre, lorsqu'ils devront travailler à la pacification des esprits ?*

A certains moments, le magistrat sortait. Je restais en tête à tête avec la dactylographe qui remplissait le rôle de « mouton ».

- *Pourquoi – insinuait cette aimable personne – vous obstinez-vous à nier ? Vous feriez beaucoup mieux d'avouer. Il y en a qui ont fait bien plus que vous, et ils sont sortis de prison. Après tout, chacun pour soi.*

Mais la ficelle était trop grosse ...

Douze jours avant de comparaître devant le tribunal ; le juge m'a fait appeler encore. Il a eu recours cette fois à la violence pour m'arracher des aveux. Il m'a menacé, si je continuais mes dénégations, de m'envoyer en Allemagne pour plusieurs années. Mais il a vu bien vite qu'il perdait son temps. »

Le procès s'est ouvert le 18 juin dans le mess de la caserne de Charleroi. Le buste du roi Albert qui ornait cette salle avait été tourné vers le mur. En revanche, le portrait du Kaiser s'étalait à la place d'honneur.

Au début de l'audience d'hier, un incident très violent s'est produit entre le tribunal et Maître Bonnevie. L'éminent avocat s'entretenait avec ses confrères Kirschen, Parent, Braffort et Misonne sans remarquer qu'un policier debout à quelque distance, près du juge d'instruction, suivait attentivement leur conversation. Maître Bonnevie disait à ses confrères qu'il résultait manifestement des débats que l'un des imprimeurs était acheté. Il se plaignait aussi de l'attitude du traducteur, qui au lieu de se borner à remplir son rôle d'interprète, semblait vouloir conduire les débats.

Quelques instants après, l'auditeur militaire se lève et reproche publiquement à l'avocat son attitude, lui disant qu'il ne pourra plus plaider et que le Gouverneur général sera mis au courant des propos qu'il a tenus à l'audience. Ces propos avaient été inexactement rapportés.

Maître Bonnevie répond qu'il a toujours eu trop conscience de ses devoirs pour s'exprimer dans les termes qui viennent de lui être attribués.

L'auditeur riposte. Il déclare que la conversation tenue par l'avocat a été rapportée par un policier qui se trouvait à côté du juge d'instruction et des avocats. Nouvelle dénégation, plus catégorique et plus violente, du défenseur.

Le mouchard est appelé. On lui fait répéter sa déposition. Maître Bonnevie nie encore. L'auditeur ne se tient pas pour battu : il demande au policier s'il est prêt à prêter serment.

Alors l'avocat ne se domine plus et, d'une voix mordante, proteste contre ces moeurs judiciaires sans précédent qui favorisent la délation jusque dans le prétoire et ne protègent même pas les défenseurs contre la mouchardise de la basse police.

Cette protestation cinglante remplit de joie les prévenus ; elle refroidit le zèle de l'auditeur militaire, qui rentre ses griffes et n'insiste plus.

Ayant enfin mis la main sur quelques Belges qui ont coopéré à la publication de **La Libre Belgique**, les Allemands, que cette feuille a le don de mettre en rage, ont tenu à les châtier d'une façon exemplaire. A cette fin, ils ont imaginé cet artifice scélérat : considérer cette publication comme une trahison commise pendant l'état de guerre et réclamer, par conséquent, la peine prévue pour ce crime, c'est à-dire une peine minimum de dix ans d'emprisonnement ! Les avocats eurent beau soutenir que c'était là une monstruosité et défier l'accusation de citer un seul auteur de droit pénal qui assimile à la trahison commise pendant l'état de guerre le fait de publier un journal hostile à l'occupant. Cette these inouïe fut cependant, pour deux des inculpés, admise par les juges, résolus d'avance à frapper fort.

Les condamnations suivantes ont été prononcées : le R. P. Dubar, 12 ans de travaux forcés ; l'abbé Mussche, 11 ans ; l'abbé Scheyven, 5 ans ; M. Paillot, 4 ans (3) ; Mademoiselle

Schoepen, 3 ans et demi ; MM. Plancade, Allaer, et les imprimeurs, 2 ans et demi ; M. Muller, 2 ans ; MM. Beyer, Dalle et Gheude, 9 mois et 2.000 marks ; M. Goose, 6 mois ; l'abbé Boone, 5 mois et 800 marks ; le R. P. De Vroye et M. Sorgeloos, 5 mois ; le R. P. Fallon, 4 mois et 800 marks ; MM. Jacob, Blanck, De Becker, Dabin et Mademoiselle Bastin, 4 mois ; M. Huyttens, directeur de la maison De Broux, qui fournissait le papier à la **Libre Belgique**, 3 mois et 300 marks ; M. Scholl, 3 mois ; Mademoiselle Demarlière, 2 mois et demi ; M. Lazet, 2 mois et 300 marks ; le vicaire Lebas, 2 mois et 200 marks ; Mademoiselle Lebas, MM. Decock, Nollet, Lenner, le Docteur Guelton, Madame Foncoux, M. et Madame Deleuze, 2 mois.

M. Van Werveke a été écarté comme «*indésirable* ».

Mademoiselle Van Bastelaer, qui distribuait régulièrement 600 numéros, a été condamnée à 4 mois et 800 marks ; Mademoiselle Spinette, de Bruxelles, qui en distribuait 200, à 4 mois.

Parmi les distributeurs, deux Louvanistes, Madame et Mademoiselle Maindiaux, condamnées à 3 et 2 mois, se firent remarquer par leur crânerie. Le mari de Madame Maindiaux a été tué par les Allemands à Louvain, pendant la nuit tragique d'août 1914 (voir **PAYRO** **). Comme le président du tribunal interrogeait la jeune fille, âgée de moins de 16 ans, et s'efforçait de lui faire dire qu'elle avait

été poussée par sa mère à faire ces distributions, Mademoiselle Maindiaux répliqua :

- *Je n'ai été poussée par personne ; ce que j'ai fait, je l'ai fait spontanément et je remercie ma mère d'avoir eu le courage de me le permettre (4).*

* * *

Le procès de la **Libre Belgique**, clos pour le moment par le verdict de Charleroi, peut se rouvrir à tout instant, car le Gouverneur général, qui n'a point réussi à arrêter tous les conspirateurs, promet une prime de 25.000 marks à qui lui livrera la rédaction. Celle-ci, bravant tous les obstacles et tous les pièges, continue sa tâche héroïque et périlleuse. Au moment où le jugement de Charleroi était prononcé, le 79^{ème} numéro de la **Libre Belgique** sortait de presse, tiré par une équipe nouvelle qui affronte à son tour le danger.

Ce que les Allemands ne savent pas, c'est comment M. van Doren leur a échappé. Ils ne savent pas davantage dans quelles circonstances la **Libre Belgique** est née ; ils s'imaginent avoir mis la main sur tous ceux qui la font vivre. Ils se trompent lourdement.

Quand le journal **Le Bruxellois** parut (5) et qu'il fut clair, dès les premiers numéros, que cette feuille avait pour mission d'empoisonner l'opinion publique, M. Victor Jourdain, rédacteur en chef du **Patriote** (6), estima qu'il fallait réagir par un contre-poison. Mais le moyen ? Il connaissait M.

van Doren et savait que c'est un patriote ardent, hardi et débrouillard. Le premier beau « *prohibé* » à lancer dans le public était, au lendemain du jour de l'an 1915, la fameuse lettre pastorale du Cardinal Mercier « *Patriotisme et Endurance* » (voir **PAYRO** ***). Ils convinrent d'en faire imprimer 25.000 exemplaires chez M. Becquart, chaussée de Louvain. M. Demoor, vicaire de la paroisse Saint-Albert, à Schaerbeek, était aussi mêlé à cette affaire. Mais les Allemands firent irruption dans l'imprimerie et M. Becquart eut à peine le temps de prendre la fuite. On chercha un autre imprimeur. M. Massardo, le libraire de la Galerie de la Reine, servit d'intermédiaire, et une nouvelle commande de 25.000 exemplaires fut faite.

Le succès répondit aux espérances. Le public était manifestement avide de publications susceptibles de le reconforter.

C'est alors que M. Jourdain décida de créer un petit journal clandestin gratuit. Il demanda à M. van Doren, qui accepta, de se charger de l'impression. Pour la distribution, il fut convenu qu'on s'adresserait à quelques amis sûrs ; ceux-ci en feraient autant de leur côté ; chacun promettait de ne dire à personne de qui il tiendrait ses exemplaires. Le R. P. Paquet, consulté, approuva le projet et promit aussitôt son appui.

M. Jourdain choisit comme titre : ***La Libre Belgique***. Le premier numéro parut en février 1915. M. van Doren en avait fait tirer un mille, pour

commencer ; on atteignit rapidement un tirage plus considérable et les premiers numéros furent réimprimés.

Préparer le journal était une tâche, l'imprimer en était une autre. On se rendit vite compte qu'elles n'étaient pas exemptes de danger. MM. Jourdain et van Doren convinrent d'opérer, chacun de son côté, avec la prudence du serpent. Le R. P. Dubar, du nouveau Collège Saint Michel, joua dans cette conspiration un rôle très important.

M. Jourdain établit son bureau au deuxième étage de l'immeuble du ***Patriote*** afin de ne pas être surpris par les visiteurs importuns, les perquisitions devenant déjà fréquentes à cette époque. Une sonnerie électrique l'avertissait d'un péril éventuel. Le bureau fut appelé par les complices la « *Konspiratur* ». M. van Doren, dont l'ingéniosité ne se trouvait jamais en défaut, avait foré au-dessus d'une porte deux trous où l'on cachait la copie qui était toujours écrite sur papier, pelure. M. van Doren venait l'y prendre et la portait chez lui, puis chez l'imprimeur, dans une canne creuse. Ils décidèrent bientôt de ne plus se voir afin de mieux dépister les policiers. M. Joseph Jourdain, fils de M. Victor Jourdain, se chargea alors de transporter la « copie » de la « *Konspiratur* » à son beau-frère, van Doren, à qui il donnait rendez-vous dans une maison amie.

De son côté, le R. P. Dubar qui, déjà, avait fait imprimer clandestinement plusieurs brochures,

fut amené bientôt à s'occuper de l'impression et de la diffusion de la **Libre Belgique**. L'abbé De Moor vint un jour lui demander s'il pouvait lui révéler le nom de son imprimeur de brochures non censurées. Le R. P. Dubar lui donna le nom de M. Allaer, rue des Cultivateurs, à Etterbeek. A partir de ce moment, l'imprimeur précédent n'ayant plus osé continuer le travail, la **Libre Belgique** fut tirée sur la presse du M. Allaer.

Le R. P. Dubar et M. van Doren agissaient de concert dans l'organisation de la distribution du journal. Ils étaient secondés par deux jésuites audacieux, les Pères Meeus et Pirsoul (7) et par un groupe d'auxiliaires zélés, le juge Préherbu, Madame Scheid, Mesdemoiselles Claire Van Bastelaer, Hélène Robyn, Vergote, Vierendeel, Marie Robyns de Schneidauer, l'abbé Drion, M. Arthur Muller, ingénieur au Ministère de l'Industrie et du Travail, et bien d'autres. Des paquets de **Libre Belgique** étaient envoyés à chacun des collaborateurs, aux fins de classement par quartier et de distribution

D'autres concours s'offrirent de la part de personnes qui ne s'étaient jamais rencontrées. Toutes avaient le désir de contribuer à maintenir le moral des populations. Leurs articles arrivaient au journal par des intermédiaires dont ils ignoraient les noms, souvent par les Pères Pirsoul et Meeus, qui les transmettaient au Père Dubar. Celui-ci, par l'intermédiaire de M. van Doren, les faisait parvenir

à M. V. Jourdain, qui les triait et préparait le numéro.

On recopiait alors le tout à la machine à écrire.

La **Libre Belgique** eut ainsi bientôt plusieurs collaborateurs qui ne se connaissaient pas et dont les premiers furent le Docteur Schoofs (*docteur Z.*), M. Lecomte (*Mastix*), le R. P. Deharveng, le R. P. Delehaye, M. Janssens, professeur à Louvain, le R. P. Peeters (*Belga*), l'avocat Van de Kerckhove (*Fidélis*), M. Paul Delandsheere (*Miles*) et d'autres.

Le R. P. Paquet collaborait également.

M. V. Jourdain signait ses articles « *Helbé* », « *Liber* », « *B.A.R.F.* », « *La Libre Belgique* » et d'autres pseudonymes occasionnels.

En ce qui concerne la diffusion du journal, Philippe Baucq, — qui devait être fusillé avec Miss Cavell (8) — fut pour le R. P. Dubar un collaborateur précieux. Après chaque tirage, il distribuait seul 4.000 numéros. Il effectuait sa tournée la nuit à vélo. Quand la circulation des bicyclettes fut interdite, il alla à pied. Il lui arriva de marcher deux jours sans se reposer et de revenir les pieds en sang.

Un jour, l'abbé De Moor reçut la visite d'un inconnu qui lui demanda un certain nombre de numéros de la **Libre Belgique**, qu'il se proposait, disait-il, « *d'envoyer au Havre pour la propagande* ». C'était le premier espion qui apparaissait dans l'affaire.

L'ayant éconduit, l'abbé De Moor le fit filer ; l'inconnu retourna en droite ligne au *Palace Hotel*, où on le vit s'aboucher avec des officiers allemands. L'abbé De Moor, se sentant, dès ce moment, surveillé, alla prendre congé du cardinal et passa en Hollande (9).

Pour parer au danger que M. Allaer courait en composant le journal dans son imprimerie, M. van Doren suggéra de faire le travail de la composition dans un local autre que celui de l'imprimeur. Ce local, on le trouva chez M. Félix De Becker, coiffeur du Collège Saint-Michel, qui occupait le sous-sol de la maison (vide) de M. Paul de Barchifontaine, 11 avenue Verte, à Woluwe. Le R. P. Dubar lui demanda s'il oserait courir les risques d'une installation clandestine chez lui. M. De Becker accepta sans hésiter. MM. van Doren et Allaer installèrent dans cet immeuble la typographie de la **Libre Belgique** et y composèrent le journal dans une sécurité relative.

Mais les dangers de l'impression chez M. Allaer, rue des Cultivateurs, restaient grands. Le R. P. Dubar. insista vivement pour qu'on installât ailleurs une imprimerie véritablement clandestine. M. van Doren conçut alors le projet d'imprimer lui-même.

Il demanda à M. Jourdain les fonds nécessaires pour acheter une petite presse et, avec l'aide d'un ouvrier de confiance, l'installa rue Van der Stichelen, à Molenbeek, dans sa

cartonnerie installée au fond du jardin. Une partie de l'immeuble formant enclave dans la maison voisine, la machine fut enfermée dans cette enclave, derrière un mur qui la cachait complètement. Pour prévenir toute indiscretion, M. van Doren maçonna le mur lui-même. L'imprimeur s'introduisait dans cette cachette par une trappe aménagée dans le plafond. La force motrice était fournie par le moteur de la cartonnerie et l'on avait soin de retirer les courroies après chaque tirage. Le soir, quand le personnel de la cartonnerie était parti, des imprimeurs le remplaçaient. Si, par hasard, en approchant de l'immeuble, ils voyaient qu'on avait baissé la persienne d'une certaine fenêtre de la façade, ils passaient outré : ils savaient qu'il y avait péril allemand. On composait à Woluwe et on imprimait à Molenbeek. Pour le transport de la composition, M. van Doren se servait de deux petites boîtes qui, garnies, pesaient chacune une vingtaine de kilos. Il s'est produit souvent, au cours de ces déplacements, des incidents amusants. Un jour, Louis Allaer transportait 4.000 **Libre Belgique** ; il fut fort obligeamment aidé par des soldats allemands qui lui placèrent le volumineux paquet sur l'épaule !

Vers ce moment, le petit journal clandestin commença à paraître avec des gravures. Mais ceci constituait un danger supplémentaire, que l'on décida, vu les difficultés techniques, de n'affronter que dans certaines circonstances. Le premier

numéro qui parut sous cette forme (N°30) donnait le portrait du Gouverneur général von Bissing tenant en main un exemplaire de la **Libre Belgique** (voir supra). M. Pierre Van Werveke, l'un des dirigeants de la Générale des étudiants catholiques, s'était mis à la recherche du portrait. L'éditeur Dewit le lui procura et se chargea de le faire « *truquer* », de même qu'il fit « *truquer* » quelques semaines plus tard, pour le N°50, une reproduction photographique d'un tableau de Wiertz dont on fit un cliché représentant Guillaume II aux enfers. Ce cliché se trouvait dans la librairie de M. Dewit au moment où celui-ci fut arrêté (10). Mais il échappa aux perquisitions. M. Gheude, professeur, qui distribuait la **Libre Belgique**, procura un « *truquage* » du tableau de Detaille, *Le Rêve*, représentant le Roi Albert, rentrant dans Bruxelles à la tête de ses soldats.

La remise des paquets de prohibés aux distributeurs était un autre problème. Des rendez-vous étaient fixes à l'intérieur du *Grand Bazar*, devant l'ascenseur. Chaque distributeur connaissait l'heure à laquelle il devait être présent. M. van Doren et le distributeur montaient alors dans l'ascenseur en ayant l'air de ne pas se connaître ; ils s'asseyaient sur la banquette, le paquet entre eux. M. van Doren sortait au premier palier en abandonnant son paquet, qui était emporté jusqu'au palier suivant par le distributeur, lequel alors s'en allait à son tour, sans mot dire.

Ou bien M. van Doren s'installait sur la plate-forme d'un tram et le distributeur, averti, montait à l'arrêt suivant. Après quoi M. van Doren descendait, abandonnant le paquet à son complice. Plusieurs livraisons furent aussi faites dans des églises.

L'arrestation de Philippe Baucq fut un désastre. 4.000 **Libre Belgique**, en paquets, se trouvaient chez lui quand les policiers s'emparèrent de sa personne. Une de ses petites filles, espérant faire échapper ces parquets à la perquisition, les lança, par la fenêtre, dans le jardin, mais l'un d'eux tomba sur l'échine d'un boche qui y faisait le guet (11).

A l'intervention du R. P. Vermeulen, la tâche que Philippe Baucq avait assumée jusque-là fut aussitôt reprise par un autre patriote ardent, M. Leroux, papetier de la rue Gallait, qui trouva bien vite des collaborateurs empressés et audacieux : MM. Beyer, le poissonnier de la rue de Brabant ; Albert Dankelman, Charles Goossens, Xavier Gilon et d'autres.

Il y eut encore bien des péripéties, trop longues à narrer. Un jour, le R. P. Dubar apprit par le doyen d'Etterbeek que le bruit courait que la Libre Belgique s'imprimait chez un coiffeur, près du collège. Dare-dare, tout le matériel typographique fut emballé, et confié par Philippe Baucq à la garde d'un agent de police, concierge d'un hôtel de la rue de Trèves. Puis Philippe Baucq fut fusillé. Et quand, M. van Doren, qui s'était réfugié à Louvain,

en revint pour imprimer « **J'accuse** » (**Livres 2**), il fut pris pour un Allemand par l'agent de police, qui s'empressa de faire disparaître les caractères d'imprimerie. Il fallut en acheter d'autres et la composition fut reprise par le frère de M. Allaer.

Cela alla ainsi, au milieu de difficultés chaque jour renouvelées, jusqu'au moment où une nuée de policiers allemands, ayant une première fois mis le collège Saint-Michel sens dessus dessous dans l'espoir d'y découvrir l'imprimerie de la **Libre Belgique**, y revinrent peu de temps après, s'emparèrent du R. P. Dubar et l'expédièrent à Charleroi.

A ce moment, on en était arrivé à tirer chaque fois plus de 20.000 numéros, et il n'est pas exagéré de dire que la **Libre Belgique** était lue régulièrement par plus de 300.000 personnes, car les numéros passaient de mains en mains ; certains numéros, arrivés en très petit nombre au fond de la province, y faisaient le tour de toute une ville.

Après l'exécution de Philippe Baucq, M. van Doren se sentit « *filé* » par les policiers. du gouvernement général. M. Gheude, aussi, avait été arrêté. Les jours sombres étaient venus. Le 13 avril 1916, M. van Doren remarqua devant sa maison, 144 rue Victor-Hugo, les allées et venues de personnages suspects. Sur le conseil de sa femme, il décida de fuir ; et pendant que les Allemands sonnaient avec rage à sa porte, il

escalada le mur de son jardin et disparut par un terrain vague de l'avenue Plasky. Il courut chez son beau-frère M. Joseph Jourdain et le pria d'aller à l'imprimerie de la rue Van der Stichelen pour avertir le personnel. Mais quand Jourdain arriva près de la fabrique, il se rendit compte qu'elle était, de toutes parts, gardée par des policiers secrets. M. van Doren se réfugia alors chez son beau-frère, M. Winterbeek, avenue d'Autlerghem, et le pria d'aller sur l'heure avertir M. Van Werveke. M. Winterbeek fut reçu par un policier, qui lui dit être M. Van Werveke, et il lui confia que M. van Doren, traqué, s'était réfugié chez lui.

M. Winterbeek fut immédiatement arrêté. Ne le voyant pas revenir, M. van Doren soupçonna ce qui se passait et se rendit compte, au premier coup de sonnette qui retentit dans l'immeuble où il se trouvait caché, que les Allemands étaient là. Il monta l'escalier en coup de vent jusqu'au grenier, ouvrit une lucarne et disparut sur la toiture d'une maison voisine où il se blottit entre deux cheminées. Les Allemands fouillèrent l'immeuble pendant plusieurs heures et se retirèrent bredouilles. Il pleuvait à torrents. M. van Doren resta là sans bouger jusqu'au matin, puis s'évada à nouveau. Il reçut asile chez un ami, M. Waegemaekers, 45 rue de la Blanchisserie, où il est encore aujourd'hui, alors que tout le monde, y compris les Boches, le croient, parti pour l'étranger (12).

Notes des auteurs.

(1) Madame Massardo fut arrêtée plus tard. Voir 23 octobre 1916.

(2) **L'Ame belge**, vaillante publication clandestine, a été publiée jusqu'au moment de la libération de la capitale. Son existence mouvementée a été résumée en ces termes dans le dernier numéro, qui parut librement, le jour de la triomphale rentrée du Roi dans Bruxelles (22/11/1918) : « **L'Ame belge** fut fondée au mois de novembre 1915 par M. l'abbé Aug. Mussche, vicaire à l'église paroissiale de Saint-Gilles. Elle fut publiée sous sa direction jusqu'au sixième numéro de la première série. Il fut alors arrêté par les Allemands et paya de 33 mois d'emprisonnement son initiative patriotique. Après lui, quelques-uns de ses amis, dont nous n'avons pu retrouver les noms hormis celui du R. P. Fallon, S. J., ont assuré l'existence des numéros 7, 8 et 9 de la première série. Ensuite, à partir de décembre 1916, nous avons pris en mains la direction de la revue. Nous en confiâmes l'impression à M. Henri Dumont, 29, rue de Bordeaux, à Saint-Gilles, qui nous prêta, jusqu'en août 1918, un concours ininterrompu et des plus dévoués, dont nous tenons à le remercier et à le féliciter publiquement. A cette dernière date, tandis qu'il imprimait encore de surcroît, et **Le Flambeau** et la **Libre Belgique**, il fut découvert et arrêté à son tour. Quinze jours après, notre bonne

étoile nous faisait rencontrer M. Denis Branckaert, rue de la Buanderie, 28, à Bruxelles, qui accepta d'emblée de lui succéder. Les six numéros de la troisième et dernière série sont sortis de ses presses. A lui aussi tous nos remerciements."

Cette note est signée *Michel Jadin* et *Albert de Louvain*, deux pseudonymes qui cachent les noms des avocats Emile Kebers et Henri Puttemans, de Bruxelles.

Les collaborateurs du fondateur de **L'Ame belge** et de ses deux successeurs furent les avocats Gustave Abel, Alexandre Braun, Thomas Braun, Daniel Campion, Henri De Boeck, Edmond De Bruyn, G. Duvigneaud, Henri Goffinet, René Marcq, George Pètre, Paul Spaak, Paul Van der Eycken et Eugène Voets ; MM. Franz Ansel, Maurice Benoidt, vice-président du tribunal de première instance, Paul Delandsheere, Raymond de Ryckere, juge au tribunal de 1^{ère} instance, Jean Dominique, Valère Gille, Fierens-Gevaert, Albert Giraud, José Hennebicq, juge au tribunal de 1^{ère} instance, Edm. Jolly, Fernand Knopff, le R.P. Hugues Lecocq, dominicain, Charles Pergameni, professeur à l'Université de Bruxelles, Albert Scheid, capitaine-commandant à l'état-major de l'armée belge, A. Schicks, professeur à l'Université de Louvain, et l'abbé Van Tichelen.

C'est une jeune fille, Mademoiselle Marguerite Moris, qui avait assumé la tâche de recopier tous les articles. Il n'y eut jamais d'autre écriture que la

sienne dans les manuscrits envoyés à l'impression.

SOMA[IN]CEGES
BB 108

22 Novembre 1918. — Prix du N° 50 Centimes. — Série III N° 6.

L'Âme Belge

On ne comprendrait pas que l'union féconde dont les Belges ont donné un si admirable exemple pendant la guerre fit place, dès le lendemain de la libération du territoire, à la reprise de querelles stériles. Cette union doit rester une réalité dans les circonstances présentes.

LE ROI ALBERT (22 novembre 1918).

NOS ADIEUX

Aujourd'hui, où notre grand Roi rentre dans Bruxelles délivré à la tête de ses troupes, « L'Âme Belge » paraît pour la dernière fois.

Désormais, chers amis, fidèles lecteurs, vous ne recevrez plus, déposé mystérieusement dans votre boîte aux lettres ou remis discrètement par un inconnu, l'enveloppe ou le ballot contenant notre prohibé de guerre. Après quatre ans d'oppression scélérate, le jour tant désiré enfin nous appelle : la sainte Liberté nous serre dans ses bras chéris ! Notre Patrie a reconquis son indépendance. Le Droit violé cyniquement commence d'être restauré. Notre tâche à nous est terminée : nous disparaissions.

Ah certes, ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous prenons congé de vous tous ! Notre œuvre était périlleuse assurément, notre travail ne laissait pas d'être ardu ; cependant nous y étions attachés et nous garderons de notre collaboration intime, étroite et si amicale un souvenir des plus émus. Mais, chaque chose en son temps, comme dit le proverbe : il faut céder aux circonstances. Nous ne pouvions, d'ailleurs, rêver d'une joie plus magnifique que celle dont nous remplit le triomphe complet de la grande cause au service de laquelle, dans notre sphère, nous avons consacré tous nos efforts.

Lorsqu'au mois de décembre 1916, à l'une des périodes les plus sombres de l'occupation, celle de la déportation de nos ouvriers, nous fûmes en état de continuer l'entreprise que Monsieur l'abbé Mussche a marquée de sa vaillance et de sa générosité (1), nous nous étions tracé un double programme : d'une part, lutter de toute notre énergie contre la tyrannie qui pesait sur nous, crier aux bourreaux leurs crimes et leur honte en même temps que

(1) L'Âme Belge fut fondée au mois de novembre 1915, par Monsieur l'abbé Aug. Mussche, vicaire à l'église paroissiale de Saint-Gilles. Elle fut publiée sous sa direction jusqu'au 6^e numéro de la 1^{re} série. Il fut alors arrêté par les Allemands et paya de trente-trois mois d'emprisonnement son initiative patriotique. Après lui, quelques-uns de ses amis, dont nous n'avons pu retrouver les noms hormis celui du R. P. Fallon S. J., ont assuré l'existence des nos 7, 8 et 9 de la 1^{re} série. Ensuite, à partir de décembre 1916, nous avons pris en mains la direction de la revue. Nous en confiâmes l'impression à M. Henri Dumont, 29, rue de Bordeaux, à Saint-Gilles, qui nous prêta, jusqu'en août

<http://warpress.cegesoma.be/fr/node/37703/download/AhJDLZzqe596FXzL89yB>

(3) M. René Paillot est mort dans la prison de Clèves en août 1917.

(4) Voir le 7 juillet 1916 la condamnation prononcée contre Mademoiselle Maindiaux dans une autre affaire.

(5) Voir 24 octobre 1914.

(6) Mort en octobre 1918.

(7) Voir à leur sujet, tome I, 11 août, 3 et 27 septembre 1915.

(8) Voir le 13 octobre 1915.

<http://www.idesetautres.be/upload/19151012%20B AUCQ%20PHILIPPE%20EXECUTION%20PAR%20ALLEMANDS.pdf>

WHITLOCK, Brand ; « *La réaction* » (chapitre XVII de 1915) in ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** ; Paris ; Berger-Levrault ; 1922, pages 281-286 :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201915%20CHAPITRE%2027.pdf>

(9) Il devint aumônier dans l'armée belge.

(10) Voir 7 janvier 1915.

(11) Voir tome I, 2 août 1915, le récits de ces incidents.

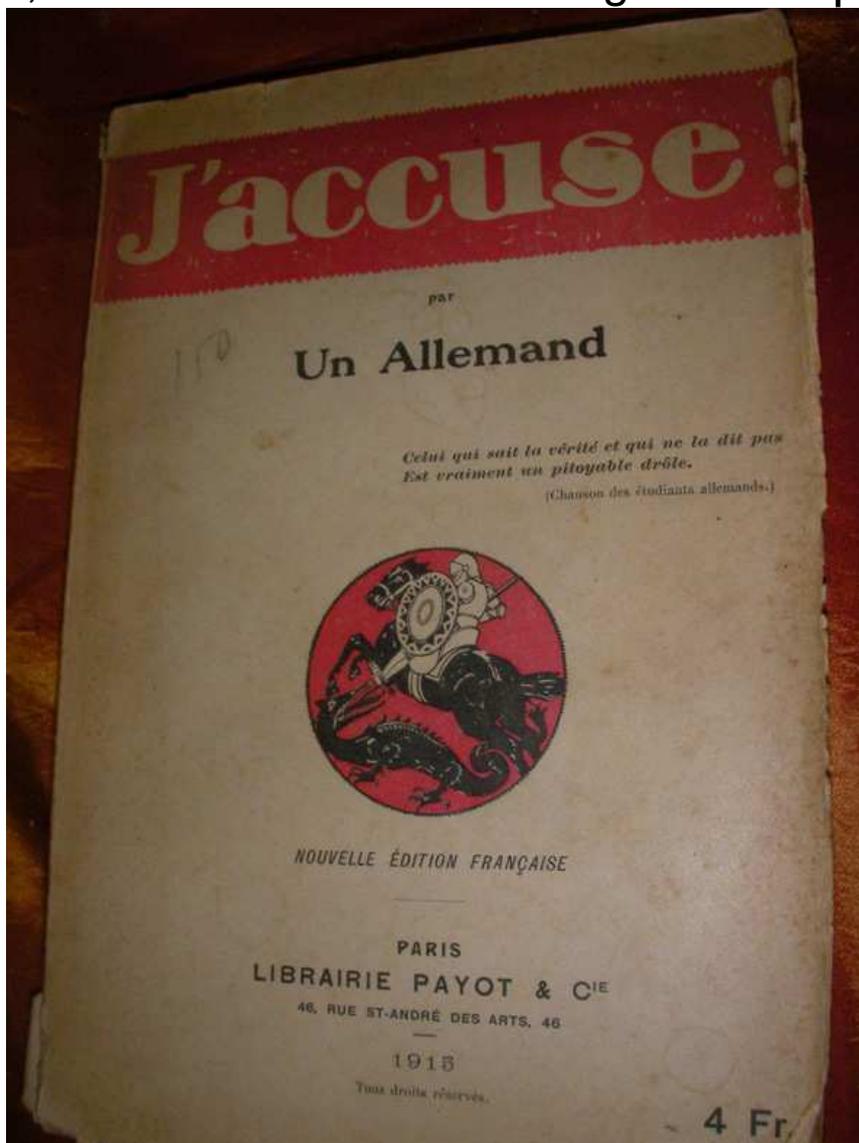
(12) Voir la suite de l'histoire de la ***Libre Belgique***, les 18 février, 19 juillet et 29 septembre 1917 ; 18 février et 17 mai 1918.

Notes qui ne sont pas d'origine.

Livres cités.

Prüm, Emil (1857-1922) ; **Le veuvage de la vérité** : une réponse aux catholiques allemands (Préface de S. E. le cardinal Mercier) ; Paris ; Barcelone ; Dublin : Bloud et Gay ; réédition 1919, 256 p.

J'accuse! par un allemand (GRELLING Richard) ; Paris, Librairie Payot & Cie ; 1915, Nouvelle édition française, entièrement revue et corrigée : 336 pages.



Documents complémentaires.

WHITLOCK, Brand ; « **La Libre Belgique** » (chapitre XVI de 1915) in **La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles** ; Paris ; Berger-Levrault ; 1922, pages 232-234 :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2016.pdf>

Articles de Roberto J. Payró.

(*) Roberto J. **Payró** ; « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%20019190613.pdf>

(**) Roberto J. **Payró** ; « *La Destrucción de Lovaina (1-2)* » ; in *La Nación* ; 17-18/03/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140825%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140826%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140827%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140829%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140831%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

(***) Roberto J. **Payró** ; « *La Pastoral de Monseñor Mercier* » ; in *La Nación* ; 11/03/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141225%20PAYRO%20PASTORAL%20MONSEÑOR%20MERCIER%20FR.pdf>